

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 1^{er} décembre 1965.

N° 214

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° 223 du 1^{er} décembre 1965 accompagnée d'une Annexe, par laquelle vous proposez la conclusion, entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement des États-Unis, d'un accord relatif à l'établissement, à l'exploitation et à l'entretien de certaines installations de communications sol-air dans le Canada septentrional, installations nouvelles qui contribueraient de manière importante à la sûreté des communications en cas d'attaque.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement canadien agréé les propositions contenues dans votre Note et les conditions énoncées dans son Annexe, et de confirmer que votre Note, son Annexe et la présente réponse constitueront, entre nos deux Gouvernements, un accord en la matière, qui entre en vigueur aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

PAUL MARTIN

Son Excellence Monsieur W. Walton Butterworth

Ambassadeur

Ambassade des États-Unis d'Amérique

OTTAWA

Accord entre le CANADA et le Pakistan

Signé à Karachi le 24 décembre 1965

En vigueur le 24 décembre 1965

208 659 / 43 478 552
15000004
b2790351